

Animations de Noël - Patinoire mobile Place Granvelle - Fixation du tarif d'entrée

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Dans le cadre des animations de Noël, la Ville mettra en place une Patinoire mobile sur la Place Granvelle, du 8 décembre 2006 au 1^{er} janvier 2007.

La gestion de cet équipement sera assurée par du personnel de la Direction des Sports et le public pourra y accéder moyennant un droit d'entrée dont le tarif unique est proposé à 2 € par personne, incluant le prêt des patins.

Par ailleurs, il est prévu que le montant des recettes réalisées les vendredi 8 et samedi 9 décembre sera reversé au Téléthon.

Une délibération sera prise en janvier 2007 pour le versement de ce fonds.

Le Conseil Municipal est invité à adopter ce tarif.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ce tarif.

Récépissé préfectoral du 11 décembre 2006.